

SAS SACPA

Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal

12 PLACE GAMBETTA - 47700 CASTELJALOUX - Tel : 05 53 89 60 59 - Fax : 05 53 93 90 38 - www.groupesacpa-chenilservice.fr

Agence de VELAIN EN HAYE

ROUTE DES FUSAINS

54840 VELAIN EN HAYE

Tel : 03 83 23 33 23 - Fax : 03 83 23 26 75

MAXEVILLE

54320 MAXEVILLE

le 11/01/2018,

DEMANDE DE CAPTURE

Date de demande : 11 janvier, 2018

Commune de MAXEVILLE

Nom du demandeur : **Police Municipale**

Tel :

Fax :

Espèce : Chat Quantité : 8

Coordonnées de la capture : **BREGOLINI**
34 RUE DE LA JUSTICE

54320 MAXEVILLE
Tel : 06 74 04 55 89

Date de la pose des cages : **LUNDI, MARDI et MERCREDI**
Du lundi, mardi et mercredi
du 31/01/2018 au 28/02/18

Lors de la capture si une ou plusieurs cages sont volées ou détériorées sur la commune, la somme de 150 € par cage sera exigée.

Comme le veut l'article R211-12 du code rural, lorsque des campagnes de capture des chiens et des chats errants sont envisagées sur tout ou partie du territoire de la commune, le maire est tenu d'informer la population, par affichage et publication dans la presse locale des lieux, jours et heures prévus, au moins une semaine avant la mise en oeuvre de ces campagnes.

Signature :
(mention lu et approuvé)



Maire Adjoint,
Oliver PIVEL

SAS SACPA